

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.02.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** **Aquaplan - Souterrain****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Emploi de la substance / de la préparation

Emulsion bitumineuse pour la protection des fondations.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**Pictogrammes de danger** néant**Mention d'avertissement** néant**Mentions de danger** néant**Conseils de prudence** Tenir hors de portée des enfants.**Indications complémentaires:**

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Description:** Emulsion de bitume.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.02.2022

Nom du produit: Aquaplan - Souterrain

(suite de la page 1)

. Composants dangereux:

CAS: 97659-53-5 Numéro CE: 307-458-3 Reg.nr.: 01-2120770930-52	Amines, N-C8-22-alkylpolytriméthylènenepoll-, dérivés carboxyméthylés, sels de sodium Aquatic Chronic 3, H412	≥0,5-<2,5%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Reg.nr.: 01-2120761540-60	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %	≥0-<0,05%

. Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
. 4.1 Description des mesures de premiers secours

- . Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- . Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- . Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
. 5.1 Moyens d'extinction
. Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

. 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas applicable.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 5.3 Conseils aux pompiers
. Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

. 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.02.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Souterrain**

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:** Protéger contre le gel.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- . **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- . **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- . **Protection des mains:** Gants de protection ou crème de protection de la peau
- . **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- . **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- . **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- . **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- . **Couleur:** Brun foncé
- . **Odeur:** Caractéristique
- . **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 100 °C
- . **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- . **Inférieure:** 0,5 Vol %
- . **Supérieure:** 5,0 Vol %
- . **Point d'éclair** Non applicable.
- . **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- . **pH à 20 °C** 8

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.02.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Souterrain**

(suite de la page 3)

. Viscosité:	
. Dynamique à 20 °C:	5200 mPas
. Solubilité	
. l'eau:	Partiellement miscible
. Pression de vapeur à 20 °C:	0,1 hPa
. Densité et/ou densité relative	
. Densité à 20 °C:	1 g/cm ³
. 9.2 Autres informations	Aucune autre information disponible.
. Aspect:	
. Forme:	Visqueuse
. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. Teneur en solvants:	
. VOC (CE)	COV valeurs limites (cat A/i) 140 g/L 2010 Le produit contient 0 g/L.
. Informations concernant les classes de danger physique	
. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.2 Stabilité chimique
- . Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.
- . 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- . 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.6 Produits de décomposition dangereux:
En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.02.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Souterrain**

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

. **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

. **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 97659-53-5 Amines, N-C8-22-alkylpolytriméthylènepoll-, dérivés carboxyméthylés, sels de sodium

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

. **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peut causer des irritations de la peau.

. **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **11.2 Informations sur les autres dangers**

. **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. **12.1 Toxicité**

. **Toxicité aquatique:**

CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Inhalatoire	LC50	1,3-1,6 mg/l (poisson)
-------------	------	------------------------

. **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

. **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

. **12.7 Autres effets néfastes**

. **Autres indications écologiques:**

. **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.02.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Souterrain**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| . 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports. |
| . ADN | néant |
| . 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| . 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Directive 2012/18/UE**
- . **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- . **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.
- . **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- . **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**
Aucun des composants n'est compris.
- . **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**
Aucun des composants n'est compris.
- . **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**
Aucun des composants n'est compris.
- . **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**
Aucun des composants n'est compris.
- . **Prescriptions nationales:**
- . **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- . **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**
Ce produit ne contient pas des SVHC.
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.02.2022

Nom du produit: Aquaplan - Souterrain

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique: Product safety department

Contact: sds.europe@iko.com

Date de la version précédente: 04.02.2022

Numéro de la version précédente: 3

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR